



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

N° DBC 20200917-01

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

## BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2020 à 16H00

**Date de la convocation :** 10 septembre 2020

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 17 septembre 2020 A 16h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

### Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

### Membres du Bureau absents excusés :

Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Jean-Éric GARRET, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Didier ROMEUF, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

24

Total votants :

24

**ETUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE POUR LA MISE EN PLACE D'UN  
PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ UNIFIÉ  
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT  
ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**

**Vu** les statuts de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, et notamment sa compétence optionnelle « politique du logement et du cadre de vie »,

Le rapporteur expose au Conseil que 5 programmes d'amélioration de l'habitat privé sont actuellement en cours sur la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne :

- le Programme d'Intérêt Général (PIG) de la Montagne Thiernoise 2016-2021 ;
- le PIG du Pays de Courpière 2016-2021 ;
- le PIG départemental 2016-2020 ;
- le PIG de Thiers 2018-2023 ;
- l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV) – Centre ancien de Thiers 2018-2023.

C'est pourquoi une consultation a été lancée le 9 juin 2020 afin de réaliser une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un programme unifié sur l'ensemble du territoire (à l'exclusion du centre ancien de Thiers où l'Opération d'Amélioration de l'Habitat Privé de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) court jusqu'en 2023).

Cette unification des programmes permettra de :

- Définir une stratégie unique à l'échelle du territoire intercommunal et parfaitement cohérente avec la stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2020-2026 et les grandes orientations du futur PLH ;
- Simplifier l'intervention de la Communauté de communes et la rendre plus lisible pour les administrés ;
- Harmoniser les aides mobilisables par un traitement plus égalitaire des propriétaires (critères d'éligibilité, montants des subventions).

L'offre retenue par décision du Président n°2020-73 du 14 septembre 2020 est celle du Bureau d'Études InSitu, à hauteur de 87 200,00 euros HT, dont :

- 40 400,00 euros au titre de la tranche ferme ;
- 46 800,00 euros maximum au titre de la tranche conditionnelle relative à la réalisation d'études foncières sur certains centres-bourgs dans le cas d'une OPAH « multisites ».

Des subventions sont mobilisables auprès de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) à hauteur de 50 % HT, du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 14 000 euros dans le cadre dans la démarche Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPOS-CV) et du Conseil départemental du Puy-de-Dôme à hauteur de 20% HT plafonné à 10 000 euros d'aide, selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Etude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un programme d'amélioration de l'habitat privé unifié	87 200.00 €	ANAH	43 600.00 €
		CONSEIL REGIONAL	14 000.00 €
		CONSEIL DEPARTEMENTAL	10 000.00 €
		AUTO-FINANCEMENT	19 600.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>87 200.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>87 200.00 €</b>

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement ci-dessus ;
- **Autorise** le Président à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'ANAH, du Conseil départemental et du Conseil régional ;
- **Autoriser** le Président à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 24

Membres présents : 24

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24

Pour : 24

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

